



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 44

Mercredi 1^{er} décembre 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillierat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Grandval

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: M. Laurent Minder, Champs Colnats 23, 2745 Grandval et M. Marc Minder, La Gaillarde 6a, 2745 Grandval

Auteur du projet: BT-L Sàrl, Rue Neuve 17, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 1064 au lieu-dit « Grand-Rue 35 ».

Projet: Transformation et changement d'affectation de la grange existante. Création de garages au sous-sol et rez-de-chaussée et aménagement d'un appartement au premier étage. Aménagement d'un balcon au premier étage de la façade Nord. Installation d'une PAC air au sud-est du bâtiment. Suppression de la fosse existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone mixte centre Périmètre ISOS

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 décembre 2021 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 24 novembre 2021

Le Conseil municipal

Sapin de Noël

Le Conseil municipal de Grandval remercie chaleureusement la Bourgeoisie de Grandval qui a mis à disposition un sapin qui illumine la cour de l'école. Il remercie également les entreprises Jimmy Services et Heinz Ruch - Creusage et transport pour l'aide qu'ils ont apportée à la mise en place de cette décoration de Noël.

Le Conseil municipal souhaite à toutes et tous une belle période de l'aveut.

Grandval, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: M. Simon Turin, Chemin de Clanrion 15, 1893 Muraz

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 1171 au lieu-dit « Chemin du Corps-de-Garde 8/8a/8b ».

Projet: • Bâtiment 8: Isolation périphérique du bâtiment. Agrandissement du bâtiment côté Ouest. Installation de panneaux solaires (20m²). Ouverture de plusieurs fenêtres sur les façades Nord, Sud et Ouest. Création d'une terrasse couverte. Remplacement de la PAC actuelle au Nord-Ouest.

- Bâtiment 8a: Surévaluation de la toiture de 76 cm. Enveloppe thermique du bâtiment et isolation périphérique de la partie Nord-Est. Ouverture de deux fenêtres au Nord.

- Bâtiment 8b: Agrandissement du bâtiment par la création d'un couvert à voitures au Sud.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone mixte centre

Périmètre ISOS et ensemble bâti A

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: M. Francis Freudiger, Grand-Rue 45a, 2745 Grandval

Auteur du projet: M. Francis Freudiger, Grand-Rue 45a, 2745 Grandval

Emplacement: parcelle N° 1050 au lieu-dit « Grand-Rue 45 et 45a ».

Projet: Aménagement d'un balcon avec barrière au sud et pose d'une barrière à l'est du bâtiment 45 et pose d'un avant-toit à l'est du bâtiment 45a.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Mixte centre

Dérogation: Art. 80 LR (route cantonale)

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Kohler Jérôme, chemin des Combattes 8, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2718, chemin des Combattes 8

Projet: Remplacement de la piscine existante avec la pose d'une pompe à chaleur

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 décembre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 novembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: 42Solutions GmbH, Grünweg 37, 2502 Bienne

Emplacement: Parcelle N° 826, rue de Soleure



Corcelles

Commission scolaire du SSGV

Remerciements / Mise au concours

C'est avec regret que nous avons pris acte de la démission de notre représentant au sein de la Commission scolaire du Syndicat Scolaire du Grandval, Madame Juliane Lab.

Nous tenons à la remercier pour son implication et son travail au nom de notre commune, et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite.

De ce fait, nous mettons au concours le poste de représentant/e pour la commune auprès du Syndicat Scolaire du Grandval.

En cas d'intérêt ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal au 032 499 90 70 ou par courrier électronique à secretariat@corcelles-be.ch.

Corcelles, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil communal



Crémines

Service social antenne de Grandval – horaires 2022

Les horaires d'ouverture de la permanence de Grandval du Service social Centre-Orval (SSCO) seront modifiés dès janvier 2022.

L'antenne du SSCO à Grandval sera ouverte le **mercredi matin de 10h à 12h**.

Elle sera fermée pendant les vacances scolaires. Les rendez-vous planifiés en dehors des heures d'ouverture restent possibles.

Crémines, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil communal

**Validation de vos avis
sur la plateforme:
lundi 14h**

Projet : Installation d'un support publicitaire non éclairé (5.00 m x 4.20 m), affichage sur deux faces pour annonces d'événements ou publicité de tiers
Zone : A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} décembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : Hôpital de Moutier SA, Rue Beausite 49, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Sironi & Associés SA, Rue Auguste-Cuenin 8, 2900 Porrentruy.

Emplacement : parcelle N° 1546, au lieu-dit : «Rue Beausite 49», commune de Moutier.

Projet : agrandissement de 29 m² des locaux (laboratoire) situés à gauche de l'entrée principale de l'hôpital, suppression de la fontaine, remplacement de 4 nouvelles fenêtres en façade Est et transformations intérieures de l'étage A.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : UP12.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1^{er} décembre 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Perrefitte

Avis de construction

Demande de permis de construire a posteriori

Maître d'ouvrage : M. Pascal Tschumi, Le Pratrîn 48, 2742 Perrefitte.

Projet : Bâtiment Vers l'Ecole 33: 1) changement d'affection de 31m² au rez-de-chaussée (habitat en commerce); 2) Pose d'un panneau publicitaire sur la façade sud du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Zone : centre ancien.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 30 décembre 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

Analyse de l'eau potable

Les résultats de l'analyse des échantillons d'eau prélevés sur le réseau en date du 3 novembre 2021 obtenus par le laboratoire cantonal, répondent aux dispositions légales. Aucun *Escherichia coli* ou Entérocoque n'a été décelé.

Provenance de l'eau : Source de Rond-Pré

Traitement de l'eau : Désinfection par UV

Lieux des prélèvements : Immeuble 2m, fontaine près de chez M. Frédy Mercerat

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de l'administration communale (032 / 493 22 74).

Perrefitte, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

Fenêtres de l'Avent

Pour égayer les fêtes de fin d'année, la Municipalité avait proposé à la population de décorer une fenêtre de leur domicile (ou commerce) pendant la période de l'Avent.

Douze intéressés ont répondu favorablement à cet appel et le calendrier suivant a été établi :

- **Jeu**di 2 décembre : Famille Sébastien Grossenbacher, Neufs Clos 31f.
- **Dimanche 5 décembre** : Auto-Ecole Fabrice Cassella, Orgerie 2n.
- **Lundi 6 décembre** : Famille Eric Palissot, Sous Moron 14, présence de la St-Nicolas.
- **Mercredi 8 décembre** : Famille Raphaël Déléroz, Champs du Chêne 116, cafés, thé et douceurs offerts.
- **Jeu**di 9 décembre : Ecole primaire, fête de Noël des écoles dans la cour de l'école dès 18h30.
- **Vend**redi 10 décembre : Garage CS automobiles, Orgerie 2n, thé et vin chaud offert dès 17h.
- **Samedi 11 décembre** : M^{me} Jacqueline Weber, Clos du Moulin 28.
- **Dimanche 12 décembre** : Patrick Deiser et Laura Monnerat, Clos de la Chapelle 2, thé chaud offert
- **Mardi 14 décembre** : Famille Roland Liechti, Pré Papon 104, thé, vin chaud et douceurs offerts.
- **Jeu**di 16 décembre : Vitrine communale, Sous le Tacon 24, avec thé de Noël et Grittibenz offert par la commune après l'assemblée municipale qui aura lieu à 20h à la halle de gymnastique.
- **Lundi 20 décembre** : Virginie Heyer et Jean-Luc Niederhauser, Neufs Clos 86, apéro offert.
- **Mercredi 22 décembre** : Famille Fabrice Houriet, Rouges Champs 93, collation offerte dès 17h30.

La population est cordialement invitée à venir découvrir les différentes décorations et animations aux dates proposées ci-dessus entre 18h et 20h.

Perrefitte, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Emplacement : parcelle N° 307, au lieu-dit : «La Sorne», Sornetan, commune de Petit-Val.

Projet : élargissement d'un pont comprenant le remplacement d'un tuyau ciment existant par une buse métallique de 3.60 m de largeur et de 1.20 m de diamètre recouverte de groise et de gravier impliquant une légère correction du tracé de

l'actuel ruisseau pour faciliter l'exploitation des terres agricoles.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT, 48 LAE et 38 LEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 décembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 novembre 2021

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Informations communales

Fenêtres de l'Avent

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux fenêtres de l'Avent qui auront lieu à partir de 19h et jusqu'à 21h30, aux dates et lieux suivants :

- **Vend**redi 3 décembre 2021 : Nora et Philippe Verjot, L'Oeuchatte 7, 2748 Les Ecorcheresses *avec la présence du Saint-Nicolas pour les enfants*
- **Vend**redi 10 décembre 2021 : Viviane et Emanuel Amstutz, Moron 26d, 2712 Le Fuet
- **Vend**redi 17 décembre 2021 : Verene et André Christen, Plaine Fin 17a, 2716 Sornetan Vendredi
- **24 décembre 2021** : Eglise de Sornetan – Paroisse réformée - **Dès 16 h concert avec Claude Rossel et Mildred Aubry**

Chaque participant est libre d'apporter une petite pâtisserie ou de mettre une pièce dans la tirelire qui sera déposée à cet effet.

Nous vous attendons nombreux à ces instants d'échanges, de fraternité et d'amitié.

La commission sport, loisirs, culture et tourisme ainsi que le Conseil communal remercie les personnes bénévoles qui se sont annoncées pour mettre sur pied ces moments de partage et de convivialité.

Vacations, indemnités, travaux

Les annonces pour les vacances, indemnités, travaux effectués en faveur de la commune, pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, sont à remettre à l'administration communale jusqu'au 7 décembre 2021. Le formulaire de décompte peut être téléchargé sur le site internet de la Commune www.petit-val.ch.

Assemblée bourgeoise de Souboz du 9 décembre 2021 à 20h à l'administration communale à Souboz

L'ordre du jour publié dans la FOADM du 10.11.2021 est modifié avec l'ajout du point 4) ci-dessous

Ordre du jour

1. Renoncer à l'exercice du droit de préemption de la bourgeoisie de Souboz dans le cadre de la vente du feuillet 615 (DDP) de Haute-Sorne –Undervelier consentie par les époux Martin Müller et Ilona Sipöcz Müller à Monsieur Pierre-Alain Bögli.
2. Décider de l'octroi d'un droit du superficie distinct et permanent à Monsieur Pierre-Alain Bögli d'une surface de 9000 m² environ du feuillet 449 de Haute-Sorne –Undervelier y compris la vente des bâtiments Sur le Rochet N° 1, 1A, 1B
3. Décider de la modification des conditions et de la durée du droit de superficie de l'immeuble feuillet N° 615.

4. Discuter et décider la réunion de certaines parcelles appartenant à la Bourgeoisie de Souboz dans le cadre des travaux de mensuration officielle lot 2 de la commune de Petit-Val

5. Divers

Telethon

Le CSP Val d'Or organise le Telethon le samedi 4 décembre 2021 à la halle de gymnastique du Fuet. La cantine sera ouverte dès 10h. Le certificat Covid est obligatoire pour entrer dans le complexe. Dès 11h 30, soupe aux pois, saucisses et crêpes sucrées seront servis. Le nouveau véhicule des pompiers passera également dans les villages pour récolter les dons aux heures suivantes :

- Moron (milieu du village) : 9h 40
- Souboz (administration communale) : 10h 40
- Sornetan (croisement entrée du village) : 11h
- Monible (ancienne école) : 11h 20
- Châtelat (hangar) : 11h 40

Le CSP Val d'Or vous attend nombreux pour soutenir cette action.

Conseil communal de Petit-Val

Souboz, le 1^{er} décembre 2021

Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Ecole secondaire de la Courtine

Le Conseil municipal a nommé M. Laurent Schüpbach en qualité de membre de la commission scolaire pour une nouvelle période de 4 ans.

Ordonnance sur la réglementation des droits d'accès à la GERES

Suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la plate-forme des systèmes des registres communaux (O GERES) le 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a révoqué l'ordonnance sur la réglementation des droits d'accès à la GERES lors de sa séance du 22 novembre 2021.

Tarif des émoluments

Lors de sa séance du 22 novembre 2021, le Conseil municipal a modifié le tarif des émoluments II. A partir du 1^{er} janvier 2022, le tarif des émoluments II sera de Fr. 100.-/heure au lieu de Fr. 80.-/heure. La modification du tarif des émoluments peut être consultée au bureau municipal durant les heures d'ouverture. En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

Taxe de séjour 2022

Le Conseil municipal a fixé le tarif de la taxe de séjour pour l'année 2022. Il sera identique à l'année 2021, à savoir :

- | | |
|--|-----------|
| • Nuitée enfant (6-16 ans) | Fr. 0.50 |
| • Nuitée adulte (dès 16 ans) | Fr. 1.- |
| • Forfait pour appartement de deux pièces | Fr. 80.- |
| • Forfait pour appartement de trois pièces | Fr. 130.- |
| • Forfait pour appartement de plus de trois pièces | Fr. 180.- |

Vice-maire 2022

Le Conseil municipal a nommé M. Maxime Boillat en qualité de vice-maire pour l'année 2022.

Piscine couverte de l'Orval SA

A partir du 1^{er} janvier 2022, il ne sera plus possible d'acheter les abonnements pour la piscine auprès de l'administration municipale. Les abonnements seront vendus directement par la Piscine couverte de l'Orval SA.

Administration des finances

Le 27 octobre 2021, la fiduciaire Soresa a procédé à la vérification intermédiaire sans avis préalable de la caisse municipale. Tout a été trouvé parfaitement en ordre.

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de formation, le bureau municipal sera fermé les 7 et 8 décembre 2021.

Analyse de l'eau potable

Le laboratoire cantonal a procédé à des prélèvements d'eau potable le 15 novembre 2021 à l'école du Fuet et à l'école de Saicourt. Les analyses démontrent que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux prescriptions.

Le Fuet, le 1^{er} décembre 2021

Conseil municipal



Saules

Contrôle des brûleurs

Dans le canton de Berne, les installations de combustion alimentées à l'huile d'une puissance calorifique inférieure à un mégawatt doivent être contrôlées tous les deux ans afin de vérifier leur efficacité énergétique. Doivent notamment être mesurées les émissions de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de suie.

Personne chargée des contrôles depuis le 1^{er} novembre 2019 : Monsieur Yvan Horner, entreprise de ramonage à Tramelan

Saules, le 1^{er} décembre 2020

Conseil communal

Informations du conseil communal

La population est informée que des relevés topographiques seront réalisés ces prochaines semaines dans le centre du village.

Saules, le 1^{er} décembre 2021

Conseil communal



Sorvilier

Mesures liées au coronavirus – Assemblée municipale du 7 décembre 2021

Mesures Covid-19 : Les citoyens et citoyennes sont appelés à respecter les règles d'hygiène et de conduite édictées par l'Office fédéral de la santé publique. Des masques et du désinfectant seront à disposition à l'entrée de la salle. La distanciation sociale sera appliquée.

Sorvilier, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal

Elections municipales du 28 novembre 2021

Elections selon le système majoritaire de quatre conseillers municipaux pour la période 2022-2025.

Nombre d'électeurs inscrits :	200
Participation électorale :	67%
Nombre de bulletins rentrés :	134
Bulletins n'entrant pas en ligne de compte :	5 (blancs)

Nombre de bulletins valables : 129

Majorité absolue : 57

Ont obtenu des voix :

Jessica Reber :	25
Audrey Sommer :	117
Joël Bouchat :	91
Jean-Claude Meyer :	113
Henri Burkhalter :	107

Sont élus : Audrey Sommer, Joël Bouchat, Jean-Claude Meyer et Henri Burkhalter.

Elections complémentaires de trois membres de la commission scolaire :

Nombre d'électeurs inscrits :	200
Cartes de légitimation rentrées :	155
Participation électorale :	56%
Nombre de bulletins rentrés :	112
Bulletins n'entrant pas en ligne de compte :	25 (24 blancs et 1 nul)

Nombre de bulletins valables : 87

Ont obtenus des voix :

Andrea Aeberhard :	45
Jonathan Schöni :	44
Amélie Burkhalter :	40
Pascal Germiquet :	13
Natacha Sprunger :	10
Audrey Sommer :	6
Davina Bouchat :	6
Yves Monnier :	6
Voix éparses :	39

Sont élus : Andrea Aeberhard, Jonathan Schöni et Amélie Burkhalter

Sorvilier, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil municipal



Tavannes

Fenêtres de l'Avent

Dans l'avis officiel N° 43 du 24 novembre dernier, il est mentionné que la famille Knuchel organisera une Fenêtre de l'Avent le 21 décembre. Cependant, l'animation aura lieu à l'Eglise mennonite à la Rue de Pierre-Pertuis 30. La population est donc invitée à se rendre à cette adresse.

Tavannes, le 29 novembre 2021

La commission de l'Environnement

Fenêtres de l'Avent

Pour égayer les fêtes de fin d'année, et sur le thème des fenêtres de l'Avent, la commission de l'Environnement avait proposé à la population, particuliers ou commerçants, une décoration originale de fenêtres, vitrines ou portes. Vingt-trois familles et commerces ont répondu favorablement à cet appel. Ces décorations pourront être découvertes durant une journée particulière répartie durant le mois de décembre et visibles entre 18h et 20h. avec un chaleureux accueil des dites familles. Le programme de cette animation est le suivant :

- 01.12.2021 : Creajardin Zürcher SA, Rue de Tramelan 51
- 02.12.2021 : Jardin de Heidi, Rue du Pasteur Frêne 4
- 03.12.2021 : Boutique l'Essentiel, Rue H.-F. Sandoz 30
- 04.12.2021 : Gilgen Frédéric et Cornelia, Orange 18

- 05.12.2021 : Bohnenblust Jérémie et Delphine, Chemin de la Rive 1
- 06.12.2021 : Energi'Vie, Chemin de la Forge 1
- 07.12.2021 : Jau Heidi, Rue Champs Saliers 5
- 08.12.2021 : Restaurant des Caveaux, Rue du Général Voirol 4
- 09.12.2021 : Ecole à journée continue, Rue du Petit-Bâle 25
- 10.12.2021 : Paroz Fleurs, Rue de la Gare 2
- 11.12.2021 : Allaham Mhd Nour et Bedri Mariyam, Rue du Fuet 5
- 13.12.2021 : Atelier les Abeilles, Chemin de la Chavonne 7
- 14.12.2021 : Unis'sons, Rue de la Sagnette 17
- 15.12.2021 : Möri Laurent et Mara, Les Campagnols 25
- 16.12.2021 : AXA Winterthur, Rue H.-F. Sandoz 84
- 17.12.2021 : Buache Thomas et Laeticia, Rue des Prés 39
- 18.12.2021 : Les Sat's, Passage de la Sat 6, dimanche
- 19.12.2021 : Burri Pierre-André et Rose-Marie, Rue de Tramelan 26
- 20.12.2021 : Salon de coiffure Elysée, Rue de la Gare 4
- 21.12.2021 : Eglise mennonite, Rue de Pierre-Pertuis 30
- 22.12.2021 : Gyger Samuel et Caroline, La Vauche 3
- 23.12.2021 : Chapatte Stéphane et Lecomte Tiffany, Les Cerisiers 1

La population est cordialement invitée à découvrir ces décorations aux heures et dates indiquées ci-dessus. En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur, nous vous déconseillons d'accueillir les personnes à l'intérieur.

Tavannes, le 22 novembre 2021

La commission de l'Environnement



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Kauer Marcel, Sous-Moron 2, 2735 Bévillard

Auteur du projet : ATB SA Ingénieurs-conseils SIA USIC, M. Weber Christophe, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier

Adresse et lieu-dit du projet : BF 976, Sous Moron 2, 2735 Bévillard, commune de Valbirse et BF 101 Prés Vautrins, 2735 Champoz

Description du projet : Aménagement d'un nouvel accès routier en enrobé bitumineux, démolition du chemin existant avec modelage du terrain. Mise en terre du raccordement électrique et téléphonique

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone agricole

Dérogations : 24 LAT

Dépôt public : du 24 novembre au 23 décembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 16 novembre 2021

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Demande de permis de construire « après-coup »

Requérants/maître d'ouvrage : Baudraz Marie-Jeanne, Rte de Mont-Racine 9a, 2206 Geneveys-sur-Coffrane
Auteur du projet : Doyon Frères SA, Rue Aimé Charpillot 21, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 457, Rue du Beurnez 3, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet : remplacement de la porte d'entrée de l'appartement Sud par une porte vitrée et remplacement des volets en façade Sud (volets verts en aluminium)

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A

Zones/périmètres protégés : Ensemble bâti B

Objets protégés : Objet C, digne de protection

Dépôt public : du 24 novembre au 23 décembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 19 novembre 2021

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

Location de locaux communaux et nuisances sonores

Le Conseil communal a été interpellé à plusieurs reprises pour des problèmes de nuisances sonores occasionnées par des locataires de locaux communaux, et particulièrement à l'ancien Stand de tir. Les tentatives de sensibilisation des personnes indelicates n'ayant pas donné les résultats escomptés, l'exécutif a décidé de serrer la vis.

Dorénavant et en cas de dénonciation, la commune délivrera des mandats de répression avec une amende de CHF 250.- aux locataires qui transgressent le règlement de police locale en occasionnant des nuisances sonores hors des heures limites. Les locataires seront rendus attentifs de cette disposition dans les contrats de location. Pour rappel, il est interdit de procéder à des travaux bruyants ou de se comporter bruyamment entre 20h et 7h, ainsi qu'entre 12h 15 et 13h 30.

Sapeurs-pompiers Moron – Recrutement 2022

Vous êtes intéressé(e)s à intégrer le corps des sapeurs-pompiers ? Vous avez des questions ? Le CSP Moron procédera à son recrutement, pour l'année 2022, le lundi 24 janvier 2022, à 19h, au hangar des pompiers à Bévillard.

Cette séance d'information et de présentation concerne tous les habitant(e)s de la commune âgé(e)s de 20 à 40 ans (années de naissance comprises entre 2001 et 1981). A l'issue de cette soirée,

les personnes intéressées pourront s'inscrire pour rejoindre le CSP Moron en 2022.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du fourrier Céline Kummer, au 032 492 28 65 ou par courriel à l'adresse sapeurs.moron@bluewin.ch.

L'Etat-major du CSP Moron se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux et vous remercie par avance pour votre engagement.

Une après-midi jeux pour les seniors

L'association de seniors AGAVE organisera une après-midi jeux au restaurant de la Place à Malleray le mercredi 15 décembre, de 14h à 17h. Ce moment convivial est ouvert à tous, si ce n'est que le pass sanitaire sera obligatoire. Chacun peut amener des jeux librement.

Bévillard, le 23 novembre 2021

Commune mixte de Valbirse

Décisions du Conseil général du 22 novembre 2021

Lors de sa séance du lundi 22 novembre 2021, le Conseil général a souverainement :

- élu son Bureau pour 2022, à savoir : MM. Jean-Charles Noirjean PBD-UDC (président), Fabien Germiquet Liste libre (1^{er} vice-président), Josian Furer PBD-UDC (2^e vice-président), Bastian Mathez PS et sympathisants et Steve Morand PLR et sympathisants (scrutateurs)
- refusé un crédit complémentaire de CHF 470'000.- pour la rénovation du bâtiment de Chemenay 11
- créé une Commission d'enquête parlementaire concernant la gestion de la rénovation du bâtiment de Chemenay 11
- nommé les membres de la Commission d'enquête parlementaire susmentionnée, à savoir MM. Nicolas Curty PLR et sympathisants, Denis Weibel PBD-UDC, Eric Charpié PS et sympathisants, Daniel Salzmann Liste libre
- accepté un crédit de CHF 1000000.- pour la rénovation de la halle de gymnastique du Syndicat scolaire secondaire du Bas de la vallée.

Le Conseil général a, sous réserve du référendum facultatif :

- accepté le budget 2022 avec la quotité d'impôt communale (2.0 inchangée), le taux de la taxe immobilière à 1.5% (inchangé), le budget du compte global
- accepté un crédit de CHF 1200000.- pour la réfection des rues des Vannes et du Boqueran, à répartir comme suit : Routes et éclairage public CHF 482000.-, Eau potable CHF 232000.-, Eaux usées CHF 486000.-.

Conformément à l'article 40 du Règlement d'organisation de la commune mixte de Valbirse, le référendum peut être demandé par 5% des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours suivant la présente publication. L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois. Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil communal de Valbirse, rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévillard, le 25 novembre 2021

Commune mixte de Valbirse